



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17016671

je

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

18 -01- 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : 0861.790.857

Dénomination

(en entier) : **AUDIT COMPTABILITE FISCALITE SERVICES**(en abrégé) : **ACOFIS**Forme juridique : **Société Civile sous forme de Société Coopérative à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Boulevard Industriel, 82 à 7700 MOUSCRON****Objet de l'acte : MODIFICATION STATUTAIRE**

D'un acte reçu en date du 17 janvier 2017 par le notaire associé Alain HENRY à Estaimbourg (Estaimpuis), il ressort que l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de « AUDIT COMPTABILITE FISCALITE SERVICES », en abrégé « ACOFIS », a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution.

L'assemblée décide que le mandat d'administratrice de ladite société « ADB FINANCE » sera statutaire et non pas « non statutaire » comme prévu lors de l'assemblée générale extraordinaire du vingt-neuf janvier deux mil seize.

Seconde résolution.

En conséquence du fait que la société ne possède plus qu'une administratrice statutaire, l'assemblée décide de modifier l'article 23 des statuts relatif à la représentation de la société en le supprimant et en le remplaçant par le texte suivant :

« Sans préjudice aux délégations spéciales et à la délégation à la gestion journalière, la société est valablement représentée à l'égard des tiers et en justice, s'il y a au moins deux administrateurs dans la société, par deux administrateurs signant conjointement, et s'il n'y a qu'un seul administrateur, par ce même administrateur signant seul ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Alain HENRY, Notaire associé

(déposées en même temps : expédition de l'acte authentique et mise à jour des statuts)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).